

FORMATION POUR LES ELUES ET ELUS LA GESTION DES BIODECHETS SUR MON TERRITOIRE



15 OCTOBRE OU 26 NOVEMBRE 2026

Présentation :

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales et les services publics de gestion doivent proposer à leurs habitants et habitantes une solution de tri à la source des biodéchets. Cette obligation vise à réduire l'impact environnemental des déchets organiques et à promouvoir des pratiques durables au niveau local. C'est une opportunité à saisir pour les collectivités : la mise en place de dispositifs de valorisation, tels que le compostage individuel et collectif, peut non seulement améliorer la gestion des déchets, en diminuer le coût, mais aussi favoriser la création de liens sociaux autour d'initiatives écologiques partagées

Public :

Cette formation s'adresse aux élues et aux élus des collectivités territoriales, ainsi qu'aux autres décideuses et décideurs publics (directeur-ices, membres de cabinet, etc.) que la collectivité ait mis ou non en place une solution de tri et de valorisation des biodéchets.

Pré-requis :

Pas de pré-requis.

PSH :

Pour plus d'infos concernant l'accès aux personnes en situation de handicap, contactez-nous :
Christine ARSAC : administration@humusetassocies.org

Objectifs :

- Comprendre les enjeux et la réglementation sur la gestion des biodéchets ;
- Identifier les modes de traitements ;
- Mesurer les freins et échanger sur les bonnes pratiques ;
- Partager les facteurs clés pour réussir l'implantation d'un site de compostage partagé ;
- Lister les ressources à disposition des collectivités

Inscription

Remplissez le formulaire ci-dessous pour vous inscrire. Nous vous communiquerons par mail les détails de la formation.



INFORMATIONS PRATIQUES

Dates

15 octobre 2026 à Toulouse (ou commune limitrophe), 9h-12h30
26 novembre 2026 à Tarbes, 13h30-17h

Durée de la formation

½ journée soit 3h30

Lieux

Les lieux précis sont communiqués avant la session de formation ainsi que le matériel nécessaire (tenue vestimentaire par exemple)

Accès

La formation se réalise en salle de formation

Coût

Gratuit

Contact

administration@humusetassocies.org
07 71 14 69 21

[Formulaire d'inscription](#)

[Adhérer au RCCO](#)

PROGRAMME DE FORMATION

Contenu :

Approche théorique

Les biodéchets et leurs modes de traitement

- Réglementation, obligations, compétences des collectivités ;
- Les différents modes de gestion des biodéchets : le compostage individuel et collectif, la collecte.

Les freins et les leviers

- Identifier les bonnes pratiques sur les territoires ;
- Répondre aux difficultés rencontrées.

Les solutions à mettre en place

- Donner à voir des exemples qui fonctionnent ;
- Identifier les ressources à disposition des collectivités, , les partenaires et aides potentielles.

Approche pratique

- Élaboration de solutions adaptées à son territoire en fonction des contextes techniques, sociaux, économiques ;
- Retours d'expériences et exemples concrets.



Expert en compostage de proximité

INFORMATIONS PRATIQUES



Formatrices et formateurs

Humus & associés est une association spécialisée dans la formation et l'animation de territoire sur les thématiques de la valorisation des matières organiques. Louise Barraud ou Antony Guyochet animeront ces formations

Moyens pédagogiques & techniques

La pédagogie s'inspire des méthodes d'éducation populaire faisant appel aux connaissances des stagiaires et à une participation active. La formation allie apport théorique (en centre de formation) et apport pratique. Le matériel à fournir éventuellement par le-la stagiaire sera précisé dans la convocation.

Modalités de suivi et d'exécution de la formation

Entretien d'analyse des besoins vu avec le client bénéficiaire, feuille d'émargement, attestation de présence, enquête de satisfaction

Nombre de places

Minimum 6 personnes
Maximum 16 personnes

Indicateurs

14 personnes formées en 2025
91% de satisfaction en 2025